

COMMUNAUTE  
DE COMMUNES  
DU PAYS DE  
SAINT-YRIEIX

DELIBERATION DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE n°2022-134

L'an deux mille vingt deux, le 13 décembre à 18 h

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 7 décembre 2022

Nombre de délégués :

- en exercice : 29
- présents : 23
- votants : 27

**PRESENTS** : M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, M. Pierre MILLET-LACOMBE, M. Pierre ROUX, M. François BOISSERIE, M. Jean-Claude FRACHET, Mme Muriel DESMOULINS, Mme Annick HUCHET, M. Francis DELORT, Mme Marie Madeleine LORIN, Mme Delphine PERRIER-GAY, Mme Céline BOYARD, M. Ludovic TURPIN, Mme Monique PLAZZI, M. Laurent GORYL, Mme Catherine L'OFFICIAL, Valérie Isabelle BONIN, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Sandrine FUSADE, M. Francis CUBERTAFON, Mme Pascale BRACHET et M. Alain BLONDY conseillers communautaires.

**ABSENTS Excusés** : M. Pierre VERGNOLLE, M. Roland POURCHET, Mme Christiane BARRY, M. Jacques BLONDY, M. Patrice DELAGE, Mme Annie ARNAUD, Mme Stéphanie TOESCA.

Pierre VERGNOLLE donne pouvoir à Laurent GORYL  
Roland POURCHET est suppléé par Muriel DESMOULINS  
Patrice DELAGE donne pouvoir à François BOISSERIE  
Annie ARNAUD donne pouvoir à Jean-Claude DUPUY  
Stéphanie TOESCA donne pouvoir à Valérie Isabelle BONIN

**SECRETAIRE** : François BOISSERIE

OBJET :

Cinéma AREVI  
Adhésion au réseau Cinémas  
87

Rapporteur : F. BOISSERIE

Considérant que le Réseau Cinémas 87 est un réseau de cinémas d'Art et Essai de la Haute-Vienne ; qu'il est composé de 4 cinémas : Ciné-Bourse à St Junien, Arevi à St Yrieix-La-Perche, Rex à St Léonard de Noblat et Jean Gabin à Eymoutiers.

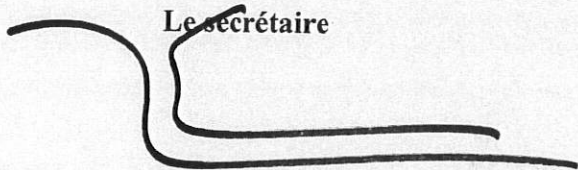
Considérant qu'il permet à ses membres d'avoir :

- plus de reconnaissance et visibilité auprès des institutions politiques et culturelles locales ;
- davantage d'animations, d'échanges et d'innovations dans les salles, notamment grâce au poste de Médiateur Cinéma créé par les 4 salles en 2018 (poste soutenu par le CNC et la Région).

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré à l'unanimité, **approuve** :

- l'adhésion du Cinéma AREVI au Réseau Cinémas 87 ;
- le montant de son adhésion à hauteur de 1 % de sa Prime Art et Essai.

Le secrétaire



F. BOISSERIE

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifiée conforme,

Le Président



D. BOISSERIE

Accusé de réception en préfecture  
087-248700189-20221213-DC2022890334-DE  
Date de télétransmission : 16/12/2022  
Date de réception préfecture : 16/12/2022

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.